

Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 31 juillet au 04 août 2023

Conformément à la réglementation applicable, Arkema déclare avoir effectué les opérations d'achat d'actions suivantes dans les conditions de l'article 5 §2 du règlement (UE) n°596/2014, entre le 31 juillet et le 04 août 2023

Nom de l'émetteur	Code identifiant de l'émetteur	Jour de la transaction	Code identifiant de l'instrument financier	Volume total journalier (en nombre de titres)	Prix pondéré moyen journalier d'acquisition	Code identifiant marché
ARKEMA	9695000EHMS84KKP2785	01/08/2023	FR0010313833	7 000	96,4751	XPAR
ARKEMA	9695000EHMS84KKP2785	02/08/2023	FR0010313833	7 000	95,9304	XPAR
ARKEMA	9695000EHMS84KKP2785	03/08/2023	FR0010313833	7 000	96,3852	XPAR
ARKEMA	9695000EHMS84KKP2785	04/08/2023	FR0010313833	7 000	96,3961	XPAR
TOTAL				28 000	96,2967	

Les informations détaillées peuvent être consultées sur le site internet du groupe Arkema :

<https://www.arkema.com/fr/investisseurs/action-arkema/rachats-dactions/2022/>